

Infos retraités

N° 108
Mai 2022



FÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS
CAISSE D'ÉPARGNE

MODIFICATIONS STATUTAIRES

UN OUTIL POUR DEMAIN...

P. 4 À 6



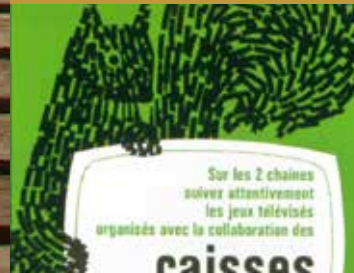
PARTAGEZ VOS PASSIONS
P. 8



SECTION DES HAUTS DE FRANCE
P. 12



DANS LE RÉTROVISEUR
P. 16



Brèves

INDICATEURS GÉNÉRAUX		
Population (janvier 2022)		
Totale	67,6 millions	
Dont 60 ans et plus	26,6%	
Espérance de vie à 60 ans (2021)		
Hommes	23,7	
Femmes	27,5	
Emploi		
Demandeurs d'emploi.-4 ^e trimestre 2021	3 101 800	
Taux d'inflation (février 2022)	0,8%	
INDICATEURS SOCIAUX		
Plafond sécurité sociale (mois)	1-Janvier-2022	3 428 €
Smic horaire (brut)	1-Janvier-2022	10,57 €
Smic mensuel (brut pour 35 heures hebdo)	1-Janvier-2022	1 603 €
Augmentation des pensions		
Sécurité sociale	1-Janv-2022	1,10%
Arrco/Agirc	1-Novembre-2021	1%
CGP (Maintien de droit)	1-Juillet-2022	0,8%
INDICATEURS GROUPE BPCE		
Nombre de salariés groupe BPCE	31-Décembre-2018	100 000
dont salariés Caisse d'Epargne		34 000
Nombre de retraités recevant une pension CGP	1-Avril-2021	24 100
Régime Maintien de droit		23 577
Retraite supplémentaire		16 449
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus	1-Avril-2021	64 771
Nombre d'ayant-droit		130 371
Nombre d'adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31-Décembre/2021	28 762

IN MEMORIAM

La FNRCE perd un de ses Fondateurs : André Ségur

Parti à la retraite en 1986, après avoir été notamment Directeur de la Caisse d'épargne de Haute-Garonne et Président du Conseil d'Administration du Centre Technique des Caisses d'Epargne du Sud-Ouest, André Ségur qui avait fêté ses 100 ans en octobre 2021, nous a quittés en avril 2022. Resté très attaché aux Caisses d'épargne et à leurs salariés, il fût l'un des membres fondateurs de la Fédération Nationale des Retraités de Caisses d'épargne en 1987.

En retraite, il devint Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne de Lavaur-Rabastens jusqu'à la création de la Caisse d'Epargne du Sud-Tarnais.

Il était Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur et dans l'Ordre National du Mérite

À sa famille et à ses proches la FNRCE tient à adresser l'expression de sa reconnaissance attristée.

Michel Pageault
Président de la FNRCE

INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 11 rue du petit Tréché 37230 FONDETTES - Tél. : 02 47 42 26 87 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Michel PAGEAULT • Comité de rédaction : Mmes. Amparo BONNET et Monique BOUTAVIN ainsi que MM. André BUHLER, Yvon BULTEL, Bernard CHARRIER, Serge HUBER, Michel OUTREY, Michel PAGEAULT et Claude SAUSSET. • Tirage quadrimestriel : 5000 exemplaires • Réalisation : Les Editions de l'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 76 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock.

Fédération : fnrce@gmail.com – www.fnrce.fr

Sommaire

DOSSIER	
Modifications statutaires	4
À DÉCOUVRIR	
Le gâteau « Treipaïs », comme son nom l'indique !	7
PARTAGEZ VOS PASSIONS	
L'écureuil globe-trotteur	8
SANTÉ BIEN-ÊTRE	
On se fait du Longe Côte ?	10
NOS SECTIONS RÉGIONALES	
Les Hauts de France	12
INFOS	
Les Houillères du Nord	15
DANS LE RÉTROVISEUR	
L'écureuil fait sa pub	16
À DÉCOUVRIR	
Le violon de Marita	18
PORTRAIT D'ANTAN	
Le facteur de campagne	20
À DÉCOUVRIR	
Le Droit d'emmerder Dieu	21
Le Clos-Montmartre	22
Naissance d'une Newsletter en Bourgogne-Franche-Comté	24
PROTECTION SOCIALE	
Renouvellement des délégués bpce-mutuelle	25
SOCIÉTÉ	
Parlons de MLC !	26

Éditorial

Il faut savoir tourner la page !



Ce n'est pas sans une certaine émotion que je prends la plume aujourd'hui, pour rédiger mon « énième » édito. Il sera, vraisemblablement, le dernier de

la liste dans la mesure où je ne briguerai pas de nouveau mandat à l'issue de nos 34^{es} Assises, à REIMS en septembre. Ce n'est pas une surprise. Il y a deux ans que je l'annonce.

Un engagement au long cours

Il est en effet grand temps pour moi de tourner la page après neuf ans de présidence nationale et quinze ans de présidence régionale. Ce sera alors à celui, ou à celle, qui prendra le relais, d'impulser un second souffle, de créer, avec son équipe, une nouvelle dynamique. Si la charge est parfois lourde, elle est souvent exaltante, riche d'expériences et de contacts humains.

Une représentation internationale

D'être mandaté par cinq mille de ses « pairs » pour exprimer la voix des retraités dans les instances interprofessionnelles comme l'UFRB (union fédérale des retraités de la banque) ou la CFR (confédération française des retraités), voire internationales comme les Euro-rencontres ou la « Plateforme européenne AGE » est, incontestablement, un honneur. J'espère avoir été à la hauteur de la confiance que vous m'avez toujours témoignée.

Nouveaux statuts, nouvel élan

Cette fin de mandat restera, à mes yeux, celle d'un dossier important : la rédaction et la mise en place de nouveaux statuts. Je les ai souhaités et je remercie le conseil fédéral national et son bureau, de m'avoir suivi et d'avoir permis, avec le concours déterminant de la commission « ad-hoc », l'aboutissement de ce dossier. Je forme le vœu, même si ce n'est pas la saison, que ces nouveaux statuts permettent à la nouvelle équipe, ainsi qu'aux 17 sections régionales de la Fédération, de répondre aux attentes de nos nouveaux et futurs adhérents.

A tous, un grand merci pour votre confiance et votre soutien à notre cause qui, plus que jamais, a besoin d'être âprement défendue.

Michel Pageault

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Un outil pour demain...



L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mars 2022, a approuvé, à une très large majorité, les nouveaux statuts et le règlement intérieur de la FNRCE. Ce vote est, sinon l'aboutissement, du moins la première étape, d'un long processus que le bureau national avait initié il y a bientôt trois ans, lors des Assises de Beaune, en septembre 2019.

À cette date en effet, le président national avait proposé au Conseil Fédéral National (CFN) la constitution d'une commission chargée d'examiner les statuts en vigueur, de manière exhaustive, et de faire des propositions modificatives, le cas échéant.

La responsabilité de constituer ladite commission et d'en assurer la présidence est alors confiée à Marcel Durieux, président de la Fédération Rhône-Alpes.

À l'issue d'un appel à candidatures, la commission est finalement constituée de 6 membres : André Buhler (Alsace), Bernard Caillaut (Poitou-Charentes), Marc Darriet (Aquitaine), Jean-Luc Débarre (Ile de France), Marcel Durieux (Rhône-Alpes) et Gérard Hocquart (Lorraine).

LES GRANDES ÉTAPES

La première réunion a lieu en décembre 2019, et puis la pandémie de Covid est venue perturber les travaux, qui reprendront toutefois, en novembre 2020, grâce à la visioconférence mise en place entre-temps.

Cette technologie nouvelle et l'acquisition par la Fédération d'une licence « Zoom » ont permis et favorisé la tenue d'une vingtaine de réunions jusqu'à ce jour.

À l'issue des réunions d'avril et mai 2021, un premier bilan fait apparaître, aux membres de la commission, le besoin de recourir à une aide extérieure, notamment pour la caution juridique de la phase ultérieure de rédaction des nouveaux statuts et du règlement intérieur.

Un accord sur ce point est donné par le CFN du 26 juin 2021, et un cabinet spécialisé d'avocats de Bordeaux retenu, sur la base d'un cahier des charges et d'un calendrier élaborés par la commission.

À l'issue de plusieurs allers-retours avec l'avocate, une première mouture de la rédaction des futurs statuts est alors présentée au CFN du 2/12/2021.

CONCERTATION RÉGIONALE

Ce texte est ensuite communiqué aux 17 fédérations régionales, pour prise de connaissance et émission d'un avis. Un retour de leur part étant attendu pour le 15 février 2022.

Cette période est l'occasion de débats et d'échanges importants, traduisant l'intérêt porté par les régions au dossier qui leur était soumis.

Les débats sont intenses, la concertation avec les fédérations régionales donne lieu, parfois, à des échanges animés. Chacun peut s'exprimer, des amendements au texte sont adoptés et, in fine, un compromis est trouvé.

La commission centralise ensuite les retours et en fait une synthèse, qu'elle présente au CFN du 10 mars 2022, conseil préparatoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire rendue nécessaire.

A.G.E... ET LA SUITE.

Les évolutions statutaires supposant la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire, celle-ci s'est tenue le 17 mars 2022 en visioconférence.

Les résultats sont sans ambiguïté puisque sur 171 suffrages exprimés les textes ont recueilli :

• Statuts :

135 voix « Pour » et 36 abstentions

• Règlement intérieur :

135 voix « Pour », 9 voix « Contre » et 27 abstentions.

Soit, dans les deux cas, près de 79 % d'avis favorables, ce qui confère à ces nouveaux textes une réelle légitimité.

Mais pourquoi faire évoluer les statuts ?

Aucun élément (minéral, végétal ou animal), présent sur notre terre n'échappe aux transformations de son environnement. Il se voit donc contraint de s'y adapter en se transformant lui-même. Un défaut d'évolution ou une évolution trop lente et c'est la disparition assurée. L'histoire de notre planète fourmille d'exemples.

Notre fédération est un corps vivant, une organisation d'individus interagissant avec leur environnement. Elle est à ce titre encore plus sensible à la nécessaire adaptation de son mode de fonctionnement et de son organisation aux évolutions de cet environnement.

C'est ainsi que les textes qui nous régissent, en vigueur depuis septembre 2009, ont fait apparaître d'impératives adaptations : il fut décidé d'y apporter les ajustements nécessaires. Mais la commission chargée de ce toilettage s'aperçut assez rapidement que le chantier était plus complexe qu'il n'y paraissait et qu'en tirant sur le bout de laine, et bien c'était toute la pelote qu'il fallait dévider... les situations examinées révélant l'une après l'autre un champ de refonte des textes plus vaste qu'initialement envisagé : voici deux exemples parmi tant d'autres. Qu'aucun des membres du bureau n'accepte d'assumer la présidence de notre fédération et c'est le collapse assuré. Qu'une pandémie impose un fonctionnement à distance que les statuts ne prévoient pas et c'est, pour des esprits chagrins, l'ouverture d'une voie de contestation des décisions ainsi prises...

Bref, il fallait agir et c'est ce travail de longue haleine que nous vous présentons dans ces deux pages.

Ce n'est pas pour autant la fin du processus qui conduira, lors des prochaines Assises de Reims (septembre 2022), à la mise en place d'une nouvelle équipe à la tête de la Fédération Nationale puisque, après 9 ans de mandat, l'actuel président national ne souhaite pas se représenter.

Le prochain CFN, le 14 juin, devra nommer la commission électorale, qui procédera aussitôt à l'appel de candidatures. Celles-ci devront en effet être déposées fin août, au plus tard.

NOUVEL OUTIL, NOUVEAU DÉPART !

Ce dossier de refonte des statuts, va au-delà d'un simple « toilettage ». Il témoigne à la fois de la vitalité de notre fédération et de la volonté des entités régionales qui composent la FNRCE de s'impliquer davantage dans la nécessaire adaptation de notre mouvement de retraités à la société de demain.

Ces nouveaux statuts, et le règlement intérieur qui les accompagne, vont en effet permettre une meilleure expression des Sections Régionales de la FNRCE, puisque telle est désormais leur nouvelle appellation, ainsi qu'une représentation de celles-ci au prorata de leur nombre d'adhérents, constaté au 31/12 de chaque année.

En conclusion, pour les membres de la commission, les débats ont toujours été riches et vivants dans une logique de respect de l'intérêt collectif avec comme objectif la mise en œuvre pratique des textes élaborés.

**Pour la commission
André Buhler**



Le point de vue du Président de la Commission

Infos Retraités a souhaité connaître le sentiment de celui qui anime la commission de révision des statuts dont la tâche s'est révélée beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait à l'origine. Deux questions à Marcel Durieux.

I.R : Marcel, en qualité de président de la Commission de refonte des statuts, peux-tu nous dire comment se sont passés les travaux confiés à une commission dont les membres portaient des intérêts régionaux contrastés ?

M.D : *Certains auraient pu en effet imaginer qu'entre un Alsacien et un Lorrain, un Aquitain et un Picto-Charentais, un Francilien et un Lyonnais, on puisse retrouver les frictions folkloriques qui se font parfois jour dans les régions. Il n'en fut rien et au contraire le courant est assez vite passé et nous avons travaillé dans la meilleure ambiance qui soit.*

I.R : Vous avez été amenés à collaborer de longs mois, ce qui n'était pas prévu au départ. Est-ce que cela a influé sur vos relations ?

M.D : *Sans doute et dans le bon sens. En effet, personnellement je ne connaissais que peu ces cinq collègues mais au terme de ces longs mois de travail, j'ai pu apprécier les qualités et le caractère de chacun, pour présenter et défendre ses positions et celles de sa région, en vue de la rédaction de nouveaux textes. Il y a eu des moments, parfois « compliqués », pour obtenir un consensus sur une évolution à présenter ou une position commune de la commission à mettre en avant. Mais nous y sommes toujours parvenus.*

Je tiens à les remercier pour leur implication, leur assiduité et la qualité du travail accompli.

Le gâteau « Treipaïs », comme son nom l'indique !

On ne pouvait pas mieux trouver comme appellation lorsqu'en 2000, à l'occasion du concours des meilleurs apprentis pâtissiers de l'ex-région Limousin, les professionnels eurent l'idée de créer un gâteau commun aux 3 départements (3 pays) : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, qui soit porteur des saveurs typiquement limousines.



Le Treipaïs, trésor du Limousin

Et, dans la foulée, ils établirent un cahier des charges de fabrication bien précis, comme le souligne Jean-Louis Pradeau, trésorier de l'Association régionale des pâtissiers Limousins.

UNE PRÉCISION CHIRURGICALE...

Ce gâteau « Treipaïs » doit, en effet, réunir les critères du croustillant, du moelleux et 2 textures mousseuses. Cette recette a été, de fait, une véritable réussite dès son lancement grand public en 2002 avec une composition reposant sur : le biscuit Dacquoise noisette, le croustillant praliné, le biscuit

Le Treipaïs proposé par la pâtisserie « Délices des gourmets » place des Carmes à Limoges.



chocolat, la mousse chocolat Manjari et marron pour terminer avec 2 glaçages chocolats (noir et blanc). À noter que le praliné doit exclusivement provenir de chez Valrhona (chocolaterie de la Vallée du Rhône). La décoration est, elle aussi, bien définie : marron glacé assorti de 2 feuilles en pâte d'amande, le tout sous la forme d'un triangle en ogive respectant la symbolique de départ.

... POUR UNE MARQUE DÉPOSÉE !

Le « Treipaïs », à la fois gouteux et léger, est disponible dans 50 pâtisseries du Limousin et uniquement chez elles, ce gâteau étant désormais une marque déposée auprès de l'INPI depuis sa création. Il est d'ailleurs doté, pour éviter la contrefaçon, d'un emballage dédié avec une pastille ovale en chocolat comportant le logo original.

Les Limousins ne s'y trompent pas puisqu'ils manifestent un engouement jamais démenti, depuis plus de vingt ans, avec des pics d'achats à partir des mois d'automne jusqu'à février. Le « Treipaïs » est même parfois décliné (avec le même respect de recette) sous forme de bûches pour Noël, voire en... parts individuelles!

Si vous n'avez pas encore goûté le « Treipaïs », que vous habitez le Limousin - ou à l'occasion de votre passage dans la région - n'hésitez pas ! Vos papilles s'en souviendront !

Hubert Artiguebere

L'écureuil globe-trotteur



Infos Retraités a souhaité rencontrer à nouveau Pierre Mann, un ancien collègue, véritable baroudeur, qui a choisi de parcourir notre planète. Caméra en main, il témoigne de la beauté d'un monde sauvage que nous ignorons trop souvent, au risque d'en devenir la principale menace...

I.R : Alors Pierre, toujours à courir inlassablement tout autour de notre terre avec cette caméra insatiable ?

P.M : Eh oui, je continue d'explorer le monde en solitaire, en autonomie. Sensible à la poésie de notre planète, je n'ai cessé d'aimer les grands espaces. Par nature, je ne filme pas ce qui ne va pas dans ce monde bouleversé. Je me nourris de sa beauté, même si certaines scènes de prédation émaillent mes prises de vues. La nature est belle, mais elle n'est pas gentille.

I.R : Cette activité de « globe-trotteur » semble aujourd'hui focalisée sur les régions froides : cela fut-il toujours le cas ?

P.M : Et bien non, car au début de ma carrière j'ai surtout été attiré par la faune africaine, tellement riche et passionnante à observer. Mais, peu à peu, mon intérêt s'est porté sur l'Arctique, l'Antarctique, la Sibérie, où les animaux vivent dans des conditions hostiles, où l'homme est quasiment absent. J'ai réalisé une quinzaine de voyages dans les régions

polaires, au nord et au sud. J'ai côtoyé les ours polaires, les grizzlis du Kamchatka. En haute mer, juché sur mon Zodiac pour filmer les lions de mer qui m'invectivaient, j'ai été emporté par une vague dans l'océan glacial. Aucune conséquence si ce n'est la perte d'une caméra.

I.R : toute cette moisson d'images cela doit en faire des souvenirs... mais, comment partager toutes ces expériences avec les autres?

P.M : Au fil des ans, j'ai réalisé de multiples documentaires. Les félins du monde entier, la grande faune africaine et indienne, les manchots et les baleines de l'Antarctique font partie de mon bestiaire. J'ai dû m'initier à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience indispensable pour observer les bêtes.

Mon bestiaire recense de multiples espèces et pourtant, après tant d'expéditions, je ne cesse de me nourrir d'animaux mythiques que je n'ai pas eu la chance d'observer : la panthère noire, la panthère des neiges, le pangolin, toute la faune australienne, et bien d'autres. Je ne désespère pas de les trouver un jour sur mon chemin.

I.R : C'est donc une véritable quête qui, si elle ne semble pas avoir de fin, a sans doute un but autre que le simple plaisir ?

P.M : Je saisis ma caméra comme d'autres leur bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des espèces les plus menacées, en veillant à ne jamais les déranger. Mes histoires d'animaux, je les écris avec ma caméra. Mon langage, c'est l'image et l'ambiance que je veux créer. Je m'efforce, à travers le montage, de mettre en exergue la beauté du monde et d'alerter sur sa fragilité.

I.R : Mais comment cet amour de la nature, qui suppose des déplacements aussi lointains et fréquents, s'accommode-t-il de la question du bilan carbone ?

P.M : Je me pose, il est vrai, la question de l'impact environnemental de mes déplacements. Mais en partageant ma quête je veux témoigner, et oui,



Ne pas déranger...

alerter, provoquer un questionnement et une prise de conscience du peu de place que nous laissons au monde sauvage.

Depuis deux années maintenant les grands espaces me manquent, Covid oblige. Contraint de me tenir éloigné de la vie sauvage je vis une véritable frustration. J'ai dû m'adapter en consacrant mon temps à l'écriture et au montage de mon prochain film. Les stars en seront les ours, filmés dans toute leur splendeur sauvage. J'en ai rencontré beaucoup dans ma vie, sur tous les continents. Ce nouveau documentaire s'ajoutera aux nombreuses réalisations dont la plus récente, consacrée à mon épopée dans les régions du Pôle sud.

I.R : merci Pierre d'avoir partagé avec nous, quelques instants durant, ces évocations magiques, nous offrant un beau voyage immobile. Nous pourrions heureusement vite nous replonger dans cette ambiance grâce aux DVD disponibles sur le site www.pierremann.com ou par mail pierremann@wanadoo.fr.



Au plus près...

QUI EST PIERRE MANN ?

Je connais Pierre Mann depuis plus de quarante années. Nous fûmes non seulement collègues, mais liés d'amitié pendant toute la durée de notre carrière à la Caisse d'Epargne. Avec son physique de baroudeur, barbe et sourcils chenus, il détonnait un peu dans un milieu où les visages glabres étaient de rigueur.

Bien avant sa préretraite, Pierre parcourait déjà la planète pendant ses congés, à la rencontre d'un monde qui tente de survivre. Son travail de réalisateur met en scène l'animal au cœur de son environnement.

Il a créé sa propre société de production (DE VISU PRODUCTIONS) et collabore avec les chaînes de télévision. Plusieurs de ses œuvres ont été primées dans les festivals.

Aujourd'hui, à plus de 80 ans, Pierre est un homme, comme son nom l'indique, qui refuse de renoncer.

André Buhler



Se faire accepter...

On se fait du Longe Côte* ?

Ne voyez rien de coquin dans cette invite mais simplement la découverte d'un sport assez jeune, adapté à nos générations, tout comme l'était la Marche Nordique dont nous vous parlions dans le n°106 d'Infos Retraités. Explications...



Nombreux sont les retraités qui, souhaitant demeurer actifs, peinent à trouver une discipline ne traumatisant pas leurs articulations. Le Longe-côte ou Marche Aquatique est l'une des réponses à cette quête. Découvrons-la mieux en interrogeant l'une de ses pratiquantes.

Babette, enseigne la marche aquatique au sein de l'association sportive des retraités qu'elle a créée voilà plus de cinq ans. Déjà randonneuse spécialiste de marche nordique, elle a voulu tirer parti du fait de vivre près de la mer et a lancé ce sport original. Après une formation nécessaire de coach sportif et secouriste, la voici diplômée et prête à emmener un groupe de 15 à 20 personnes.

Infos Retraités : Quelle condition physique est requise pour cette activité ?

Babette : Une seule et indispensable condition : être à l'aise dans l'eau.

I.R : Est-ce un sport praticable toute l'année ?

B : Malheureusement non. Un élément essentiel va déterminer sa pratique : la température de l'eau. C'est là que le site « Cabaigne.net » se révèle indispensable, la température de l'eau y est donnée pour les 7 jours suivants. Pas question d'y aller si l'eau n'est pas à 15 degrés minimum. Selon cette météo, un planning est établi, qui couvrira 2 ou 3 jours de la semaine voire plus... En été la marche aura lieu dès 8h30, et je la propose



Babette.

tous les matins sauf le dimanche. Hors l'été, la fréquence sera en fonction de la température et le rendez-vous sur la plage différé à 13h30.

I.R : Quelle durée ? Quelle distance ?

B : Il est prévu de se réserver un temps d'environ 1h30 pour une distance aller/retour de 3,5 Km. Marcher dans l'eau est un vrai sport, beaucoup le pratiquent en file indienne ce qui limite les échanges. Personnellement, je préfère que le groupe puisse vivre cette séance comme un moment festif et convivial : on échange sur sa santé, sur une recette de cuisine, sur un projet de randonnée, sur le lieu où nous ferons une halte avant de repartir... Certaines personnes peuvent aller se reposer sur la plage et réintégrer l'équipe au retour.

I.R : Quels sont les participants ?

B : Hommes, Femmes, retraités sans limite d'âge. Quelques personnes ont des prothèses, aux genoux, à la hanche, au fémur... Ces drainages aquatiques apportent des bienfaits naturels et doux.

I.R : Quel est l'équipement préconisé ?

B : Si une combinaison de nage en néoprène, courte ou longue, est conseillée pendant les périodes froides, une paire de chaussons néoprène est obligatoire de tout temps. Des gants palmés améliorent la marche. Une bouée de sauvetage fait partie de l'équipement indispensable pour le seul entraîneur.

Les bienfaits de ce sport sont nombreux : à l'entretien musculaire des membres inférieurs, s'ajoute la tonicité des muscles des bras. D'autre

part, la respiration en plein air est bénéfique au système cardio-vasculaire, et le sel marin renforce les défenses immunitaires ainsi que les os.

Un sport de plus en plus pratiqué :

Il m'est arrivé de croiser plus de 200 participants de clubs différents sur les côtes méditerranéennes. Ce sont alors de véritables raz de marée car des vagues se forment (un peu comme dans l'océan) et il faut garder l'équilibre et sa bonne humeur. Il n'y a pas que les flamants roses qui jouissent de bons moments dans l'eau, ces marcheurs apprécient joyeusement le partage du plaisir de ce sport.

Amparo Bonnet

Mise en garde : il est possible de perdre ses clefs de voiture pendant la marche. Un de nos marcheurs seniors a déjà vécu pareille mésaventure : fort heureusement un autre des participants les a récupérées incidemment, croyant apercevoir un objet précieux qui brillait sur le sable.

Il n'a pas été constaté d'autres objections à la pratique de ce sport.

* Long-Côte ou Marche Aquatique : sport inventé il y a une dizaine d'années dans le nord de la France par un entraîneur d'aviron qui recherchait une activité complémentaire pour ses athlètes.

INFOS PRATIQUES

Le Longe-Côte ou Marche Aquatique consiste à marcher en milieu aquatique (océans, mers, lacs...) avec une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles. L'activité se pratique à plusieurs tout au long de l'année, sur des plages de sable à faible devers ne présentant ni obstacle majeur, ni risque particulier. » Le Longe-Côte dépend de la Fédération Française de Randonnée. Sur son site vous trouverez les adresses des sites où l'on peut la pratiquer ainsi que les coordonnées des clubs locaux. Si vous vous prenez au jeu, il existe même des compétitions et un championnat de France.

LES HAUTS DE FRANCE

On y vient... on y reste !

Comme nous en avons désormais l'habitude, voici la rubrique dans laquelle nous présentons l'une des sections régionales (nouvelle dénomination des fédérations régionales) de la FNRCE. Aujourd'hui, les Hauts de France.



Tribune de l'AG 2022 à Compiègne. Philippe Butel (trésorier), Céline Garnier (BPCE Mutuelle), Françoise Hautecoeur (présidente), Michel Pageault (Pdt FNRCE) et Emmanuel Caby (CE Hauts de France)

Géographiquement, la région des Hauts de France regroupe 5 départements : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas de Calais et la Somme. Elle s'étend de Dunkerque aux portes de la Champagne et dispose d'un littoral exceptionnel, long de 190 km, de la Manche à la Mer du Nord, de la baie de Somme à la côte d'Opale en passant par les caps Gris-Nez et Blanc-Nez.

Elle abrite également cinq parcs naturels qui ont pour noms L'Avesnois avec ses villes fortifiées, son site gallo-romain, ses abbayes, ses bocages, ses forêts, Les Caps et Marais d'Opale avec leurs falaises et coteaux calcaires, les marais de l'Audomarois, l'arrière-pays Boulonnais, L'Oise-Pays de France, poumon vert au nord de Paris avec ses immenses forêts, ses abbayes royales, ses châteaux, ses musées, La Scarpe-Escaut avec ses prairies, ses grandes cultures, ses marais, et enfin Baie de Somme-Picardie Maritime, refuge migratoire d'une faune exceptionnelle, haut lieu ornithologique.

AU PLAN ÉCONOMIQUE

Deuxième ensemble portuaire français, la région HDF dispose de 3 ports majeurs : Dunkerque premier port national de fret ferroviaire, Boulogne sur Mer premier port de pêche français et Calais numéro un du fret voyageur et son tunnel sous la manche.

Nous espérons la concrétisation du tant désiré Canal Seine Nord qui reliera le bassin de la Seine à l'Escaut. Il permettrait de désengorger les flux routiers qui s'agglutinent dans notre Région pour rejoindre les pays du nord de l'Europe. Ce débouché fluvial européen à grand gabarit serait plus rationnel et surtout plus écologique.

UN PASSÉ RICHE ET DES TRADITIONS VIVACES

Bien sûr, nul n'a oublié le glorieux passé industriel de notre région notamment textile, sidérurgique et minier, qui est également une terre de cathédrales dont 6 gothiques : Amiens, Beauvais, Noyon, Laon, Soissons, Senlis.

Les Géants, figures gigantesques, fictives ou réelles, héritiers de rites médiévaux, protecteurs et symboles de leur ville respective, déambulent grâce à de solides porteurs les jours de carnivals, braderies, kermesses.

L'histoire y résonne également de tonalités dramatiques lorsque l'on parcourt le chemin de la mémoire de Péronne à Notre Dame de Lorette en passant par le mémorial de Vimy, témoins du premier conflit mondial. Les vestiges des rampes de lancement vers l'Angleterre des sinistres V2 à Helfaut près de Saint-Omer, témoignent du second conflit mondial.

NAISSANCE D'UNE RÉGION

Tout a débuté par la réforme territoriale nationale de 2014 lorsque le Nord, le Pas-de-Calais et la Picardie fusionnent sous une dénomination « Nord-Pas-de-Calais-Picardie ». Cette appellation qui compile les 3 noms n'a pas vocation à perdurer. Une consultation citoyenne plus tard, le Conseil régional adopte l'appellation « Hauts de France », validée par le Conseil d'État le 28 Septembre 2016.

Et, ce qui s'imposait désormais comme une évidence se concrétisa le 11 avril 2019 dans la section régionale de la FNRCE, lorsque notre Assemblée générale se choisit pour nom « Fédération des Hauts de France ».



La région des Hauts de France.

Près d'une centaine de musées de haute teneur artistique dont le Domaine de Chantilly et celui du remarquable Louvre-Lens. Le musée du Louvre-Lens c'est aussi l'ouverture sur la culture avec des concerts, des conférences, l'animation du jardin l'été, l'initiation auprès des enfants entre autres, sans oublier l'anniversaire qui va se dérouler toute cette année pour fêter les 10 ans d'ouverture.

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

A notre grande fierté, de nombreux sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, par exemple :

- La cathédrale d'Amiens, les églises St-Jacques le Majeur et St-Jean Baptiste de Folleville ainsi que l'église St-Jacques de Compiègne, monuments des chemins de Compostelle,
- La citadelle d'Arras construite par Vauban,
- 23 beffrois sur 44, symboles de la puissance et de la prospérité des villes.
- L'ensemble du bassin minier et ses terrils témoins de l'extraction des mines de charbon.

Nous bénéficions aussi du plus grand aquarium d'Europe : le centre national de la mer Nausicaa à Boulogne-sur-Mer.

CONSEIL REGIONAL HAUTS DE France AU 24 MARS 2022

Asselin Roger	Membre
Aubanel Martine	Membre
Bultel Yvon	Membre, Comité de rédaction Infos Retraités (IR)
Butel Philippe	Trésorier
Carpentier Philippe	Membre
Decourtray Paul	Membre
Dewez Jacques	Trésorier Adjoint
Hautecoeur Françoise	Présidente, Représentante à la FNRCE
Hautecoeur Michel	Secrétaire administrateur du site régional
Leroy Guy	Membre, responsable régional assistance décès
Nachel Evelyne	Membre
Papajak Georges	1° V. Président, secrétaire rédacteur, correspondant régional « IR »
Sellier Guy	Suppléant délégué BPCE Mutuelle
Swiniarski Andrée	2° V. Présidente, Déléguée BPCE Mutuelle, représentante à FNRCE
Thomas Jean	Membre
Tricot Daniel	Membre

Adhérent mais non membre à notre conseil régional, Monsieur Robert GUENOT assure la fonction de correspondant régional Infos Retraités.

LE SPORT ET LA FÊTE

La Région s'inscrit également dans le domaine sportif avec ses grands stades à *Lille*, *Valenciennes*, *Lens* et *Amiens* pour le football et *Liévin* pour le meeting d'athlétisme dont la réputation n'est plus à faire.

Elle se prépare à recevoir la coupe du monde de rugby 2023, les JO et Paralympiques 2024, et elle est candidate à l'organisation de l'Euro de foot féminin 2025.

Le marathon de la route du *Louvre-Lens*, l'*Enduropale du Touquet*, les cerfs-volants de *Berck-sur-Mer* viennent compléter l'éventail des manifestations offertes par cette terre de labeur et de convivialité où toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête avec son mythique carnaval de *Dunkerque* et l'incontournable braderie de *Lille*.

LES GRANDS NOMS

Des hommes et des femmes, originaires ou d'adoption, ont marqué l'histoire économique, culturelle et politique de notre région. Dans une liste non exhaustive, nous pouvons citer en vrac : *Louise de Bettignies*, *Jeanne de Flandre*, *Charles de Gaulle*, *Jules Verne*, *Henri Matisse*, *Camille Claudel*, *Marguerite Yourcenar*, *Coco Chanel*, *Jean de la Fontaine*, *Alexandre Dumas*, *Vauban*...

Enfin, au détour d'une visite, ne soyez pas étonnés d'entendre nos trois langues régionales : le Ch'ti, le Picard ou encore le Flamand.

Georges Papajak

Sans cesse compléter nos rangs

La vie d'une section régionale de la FNRCE suppose un renouvellement constant. Nos rangs subissent en effet une érosion naturelle et mécanique, qu'il convient de compenser par l'apport de « sang neuf ».

C'est par l'adhésion des jeunes retraités que nous pouvons conserver notre vitalité, élaborer des projets et nous projeter vers l'avenir. Il en va dans les Hauts de France comme ailleurs.

COMBATTRE LE REFLUX

Après une longue période de stabilité où nous comptons au moins 400 adhérents, l'année 2017 a vu s'amorcer une lente régression de nos adhésions. Ce phénomène, bien que survenant dans la plupart des régions, nous a cependant fortement interpellés.

Fin 2018, nous comptabilisons 385 adhérents, 372 fin 2020, et remontons la pente à fin 2021 avec 374 adhérents. Cette érosion eut été plus significative si notre fédération régionale ne l'avait pas anticipée. En effet, les excellentes relations que nous entretenons avec la Caisse d'Epargne des Hauts de France (CEHDF) nous ont permis de mettre en place un « packaging » destiné aux futurs retraités. Cette démarche a contribué à colmater le reflux, mais a pointé également, à notre grande satisfaction, un nouvel engouement pour notre institution. Ainsi, le courrier adressé à 220 néo-retraités a permis de concrétiser 23 nouvelles adhésions.

Bien que nous entretenions de bonnes relations avec le Comité d'entreprise de la CEHDF, puis le Comité Social et Économique qui lui a succédé,

nos retraités se sentent un peu frustrés du manque de propositions de la part de celui-ci, mais nous ne coupons pas les liens et travaillons à améliorer cela.

UN PILOTAGE RÉGIONAL

Notre Conseil fédéral régional (CFR) se réunit 2 fois par an, ou plus selon l'actualité. Il se compose de 16 membres, dont 3 ont été récemment élus lors de notre dernière assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 24 Mars 2022 à Compiègne. Nous faisons de chaque AG annuelle un moment d'échanges privilégiés : des adhérents studieux et très branchés sur les actualités économiques, des intervenants de haut niveau, des accompagnants en visite touristique, et un repas final qui ponctue une journée intense.

Notre région étant vaste, nous nous efforçons d'équilibrer géographiquement ces rencontres.

INFOS RETRAITÉS COMME PORTE-VOIX

L'opportunité de cette parution nous permet de présenter très succinctement notre région. Déjà, lors de l'organisation des Assises 2013 à Lille, les congressistes ont pu démentir les clichés négatifs trop longtemps véhiculés, alors qu'ils n'ont découvert qu'une très infime partie de notre région. Nous vous invitons donc à poursuivre cette découverte à peine ébauchée...

LES HOUILLÈRES DU NORD

Un mal pour un bien

Les houillères du Nord Pas de Calais, consacrées à l'extraction du charbon, ont cessé leur activité par la fermeture du dernier puits de mine, à Oignies, en 1990. Cette situation fait dire à Olivier Gacquerre (maire de Béthune) : « le bassin minier nous a laissé 100 000 kilomètres de galeries souterraines mais aussi 100 000 emplois en moins ». Mais pas seulement...

Ces mines nous ont laissé également le grisou, gaz de mine ou encore gaz de houille. Ce gaz, explosif au contact de l'air, était extrêmement redouté par des mineurs. Il fut la cause de nombreuses catastrophes humaines.

FAIRE D'UN MAL UN BIEN...

Mais, faisant d'un mal un bien, Béthune a choisi de mettre en place l'exploitation de ce gisement de gaz, afin d'en alimenter son réseau de chaleur urbain : une première en France. Notons cependant que le grisou est une énergie fossile non renouvelable, et non pas énergie verte comme certains le qualifient abusivement. Mais son exploitation permet de l'éliminer utilement, plutôt que de le laisser s'échapper dans l'atmosphère, à l'instar d'une soupape de cocotte-minute, quand la pression devient trop forte dans les anciennes veines de charbon désormais inexploitées. Ce grisou, qui était d'ailleurs déjà utilisé pour chauffer les installations des mines en service, offre aujourd'hui une alternative très intéressante, au gaz naturel produit dans des contrées lointaines et qu'il faut ensuite acheminer. Une sorte de circuit court, aux vertus chères à l'économie circulaire, qui prend des dimensions insoupçonnées quand Vladimir Poutine menace de fermer le robinet du gaz russe.

UN SIÈCLE ET DEMI DE RÉSERVE

Ce gisement, estimé en milliards de m³, représente environ 150 ans de réserve d'exploitation locale, selon Pierre-Emmanuel Gibson président du Sivom* de la communauté du Béthunois. Les enjeux de ce projet sont considérables pour le domaine du Développement Durable pour la ville de Béthune et des communes avoisinantes, comme le renforcement de la maîtrise des coûts de l'énergie, une grande indépendance face aux fluctuations du marché du gaz naturel, et surtout l'exploitation en local de gaz de récupération.

Ce projet, déjà en place, va permettre d'alimenter le chauffage urbain de la ville, mais aussi ses équipements publics, des logements collectifs, et de créer un « mix » avec l'incinérateur de déchets. Le recours au gaz naturel devrait s'en trouver particulièrement réduit avec les économies que cela suppose.

D'autres communes de l'Agglomération Béthune-Bruay pourraient suivre à terme ce projet, parfaite illustration du génie industriel de la région des Hauts de France et de sa résilience...

Robert Guenot

*Sivom : syndicat intercommunal à vocations multiples

Les Eurorencontres 2022 à Pampelune

Les Eurorencontres reportées depuis 2020 pour cause de pandémie et de l'incidence toujours élevée du covid-19, sont de nouveau programmées du 1^{er} au 8 octobre 2022 à Pampelune. Le programme ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur notre site national ou

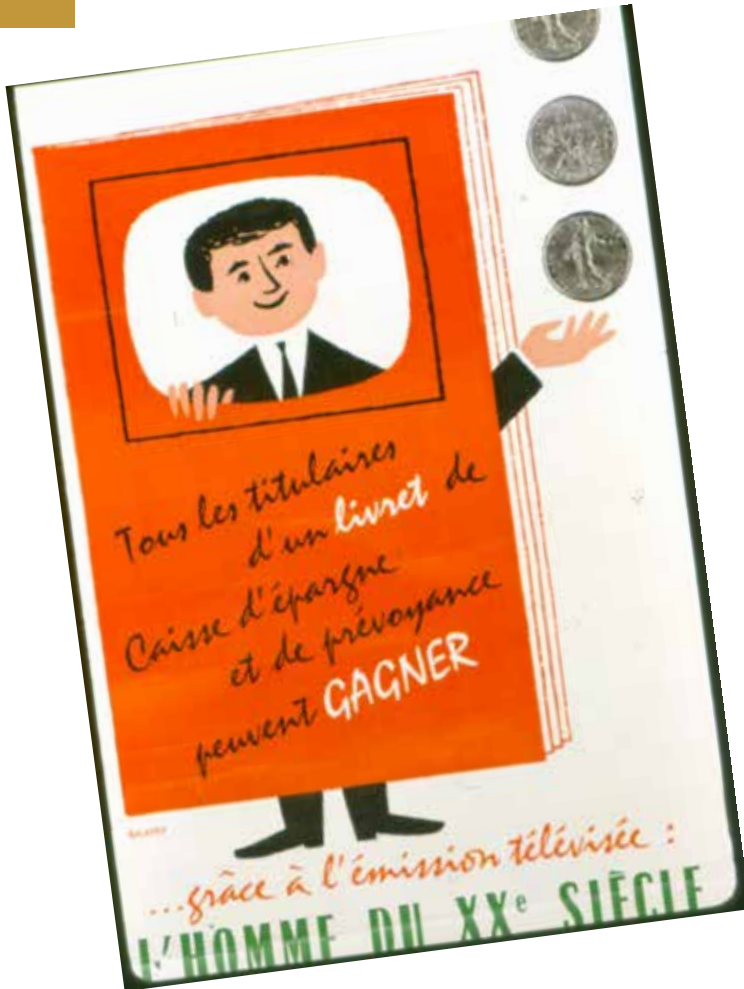
directement via l'adresse suivante à taper dans votre navigateur : <https://urlz.fr/i85h>

Attention, date limite d'inscription : 1^{er} juin 2022

Claude Sausset

L'écureuil fait sa pub

Pub écrite, affiches, radio, télé... les Caisses d'épargne ont contribué à l'écriture de quelques remarquables pages de l'histoire de la publicité française.



En 1660, paraît dans *La London Gazette* une publicité pour dentifrice qui est considérée comme la première annonce publicitaire imprimée dans un périodique.

PIONNIÈRE SUR LES ONDES

C'est dans les années 1920 que la publicité commence à se décliner à la radio, média qui n'en est encore qu'à ses balbutiements. Les Caisses d'épargne sont en la matière pionnières, en diffusant sur les ondes d'un des rares émetteurs de l'époque, celui de l'école supérieure des PTT. En fait de publicité, il s'agit plutôt de « causeries » sur l'épargne, pouvant durer une heure avec une qualité de diffusion très médiocre. Un terme sera vite mis à cette expérience pour réapparaître une dizaine d'années plus tard en support de concerts radiodiffusés avec le concours des Caisses d'épargne qui font gagner des livrets A aux auditeurs.

Après la première Guerre mondiale, l'audience de la radio est en plein essor. Les Caisses d'épargne subventionnent plusieurs émissions sur les thématiques de la famille et de la jeunesse : « *La femme et le foyer* », « *Jeudi de la jeunesse* ». Elles interviennent aussi en support de jeux concours en offrant des livrets.

« *Achètes-moi et tu feras une bonne affaire* ». Cette inscription figurant sur un vase Grec (500 avant JC) exposé au Louvre pourrait bien être le premier slogan publicitaire. La publicité pratiquée 1000 ans avant notre ère, était présentée sous forme de fresque et avait pour fonction d'annoncer un combat de gladiateurs ou de flatter un homme politique. Elle s'adressait de fait à un public très restreint. Il faudra attendre le Moyen-âge pour que la circulation des offres marchandes se diffuse plus largement. Les crieurs publics se chargent alors de transmettre les annonces à un peuple majoritairement analphabète. L'avènement de l'imprimerie à la fin du XV^e siècle offrira de nouveaux moyens de diffusion avec les premières affiches publicitaires apposées sur les murs des cités.



Réunion autour du poste de radio pour écouter La voix du livret

PUBLICITÉ « COMPENSÉE »

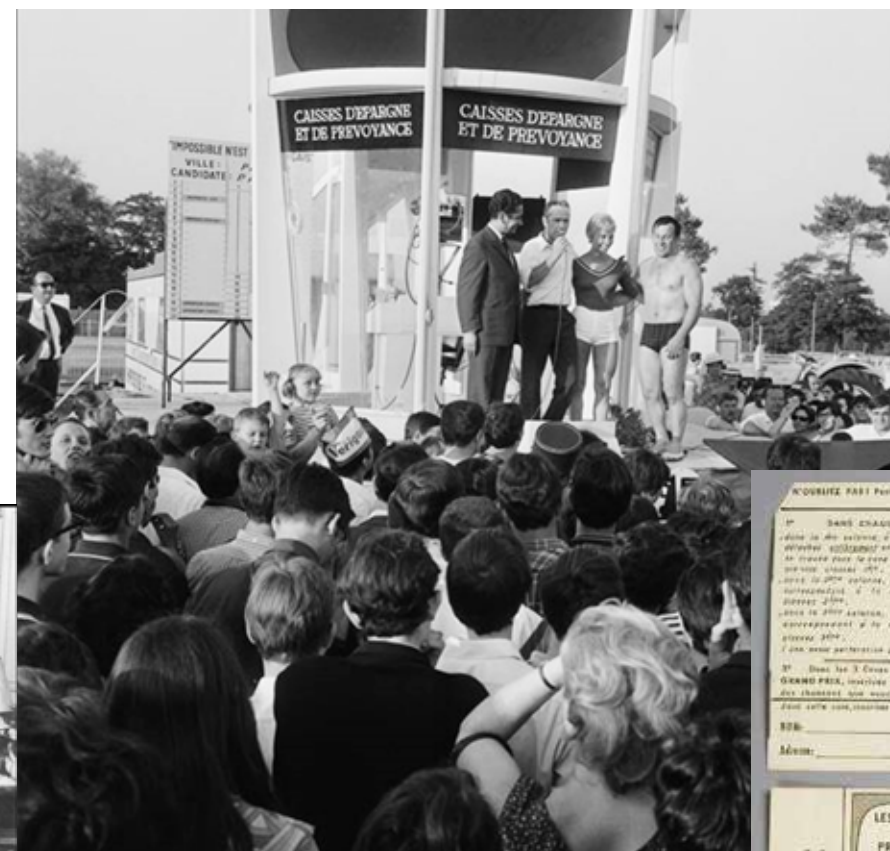
Pour ce qui est de la télévision, la publicité de marques ne sera autorisée qu'à partir d'octobre 1968. Cependant, à partir de 1951, la publicité « compensée » apparaît à l'ORTF.

Il s'agit essentiellement de communications d'intérêt général (sécurité routière, lutte contre l'alcoolisme...) ou de campagnes visant à promouvoir les produits agricoles français (œufs, artichauts bretons, sucre, pruneaux). Les slogans « *Suivez le bœuf !* » et autre « *On a toujours besoin de petits pois chez soi !* » ont marqué durablement cette période. Une autre catégorie fait son entrée au titre de la « publicité compensée » : les émissions patronnées. La Caisse d'épargne y prendra une large place en parrainant plusieurs émissions populaires : *Monsieur Cinéma*, *Intervilles*, *Interneige*, *La Roue tourne* et autre *Palmarès des chansons*.

À FOND LA PUB !

À partir de 1968, l'avènement de la publicité de marques relèguera progressivement ce type de sponsoring. La Caisse d'épargne prendra alors toute sa place dans la diffusion de spots à la télévision. Dans les années 70 les Caisses d'épargne tiennent à se démarquer de la Caisse nationale d'épargne en signant ses annonces « *La Caisse d'épargne, celle où est l'écureuil* ». La période qui court jusqu'à nos jours sera jalonnée de nombreuses campagnes et de slogans dont certains résonnent encore : « *Le bon conseil au bon moment* », « *L'Ami financier* », « *Pour comprendre l'argent, il faut d'abord comprendre les gens* », « *Et si une banque vous aidait à mieux vivre* ». Aujourd'hui la Caisse d'épargne décline un « *Vous être utile* » qui résonne curieusement avec son histoire. De l'initiative philanthropique de ses créateurs à la RSE (Responsabilité sociale d'entreprise) d'aujourd'hui, en passant par l'intérêt général ; en deux cents ans la notion d'utilité est passée de valeur fondatrice à slogan publicitaire !

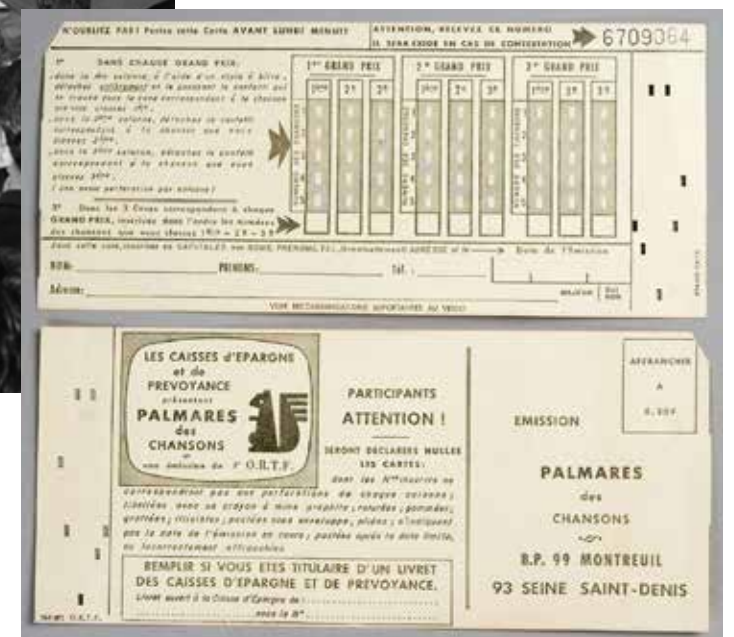
Serge Huber



Emission hebdomadaire (1965 à 1968) présentée par Guy Lux et Anne-Marie Peysson.

Au moyen de ces cartes perforées, les téléspectateurs envoient leurs classements de chansons qui étaient interprétées durant l'émission et classées par un jury de professionnels.

Impossible n'est pas français : Emission de jeu de Pierre Sabbagh et Guy Lux présentée durant l'été 1967 avec le concours de la Caisse d'épargne



Le violon de Marita

Un jour du printemps 2019, dans une rue commerçante de Niort, j'entends un délicieux message musical. Sur le trottoir d'en face, une jeune femme joue du violon : magnifiquement !

UNE ARTISTE VENUE D'AILLEURS

C'est ainsi que je fis connaissance avec Marita et que, sans délai, elle fut invitée à se joindre aux répétitions de notre petit orchestre amateur *Amatini-Adagio*.

Nous en apprenons alors un peu plus sur elle et sa famille géorgienne, venue en France pour soigner Viviana, une de ses enfants atteinte d'un grave handicap. Sans travail et sans papiers, Marita et son mari font courageusement et quotidiennement les plus grands efforts pour survivre et s'intégrer.

Très vite la solidarité s'organise : un logement provisoire est mis à leur disposition par la ville et des dons de particuliers leur permettent d'accéder au strict nécessaire. Ce n'est qu'en juin 2021 qu'une carte de séjour leur est accordée.

Au fil de nos échanges, nous apprenons que Marita fut 1^{er} violon dans deux orchestres de Kutaisi ⁽¹⁾ et violoniste dans divers groupes musicaux professionnels. Participant bénévolement à quatre de nos concerts, le public put apprécier l'étendue de son talent... alors qu'il s'exprimait pourtant sur un violon de fabrication bas de gamme !

UN INSTRUMENT Digne D'ELLE

Suite à un concours de circonstances heureuses, un luthier local proposa un instrument remarquable (copie d'un *Guarnerius* ⁽²⁾), assorti de conditions et d'exigences acceptables. Marita essaya le violon, en présence du propriétaire. Et ce fut un régali !

Il restait néanmoins à s'entendre sur le prix et le financement. Une estimation faisait état d'un montant de 5 000 € ! Finalement et compte tenu de la situation, la propriétaire montra toute sa générosité en le proposant à 3 500 €. À ce stade, il nous a semblé que, face à cette incroyable opportunité, s'imposait la recherche de moyens pour réunir la somme, et offrir à Marita un « outil de travail » digne de son talent. Ainsi, nous pouvions également réaliser une véritable action de solidarité humaine pour notre amie.

« Il était une fois... » non, ce n'est pas ainsi que débutera mon récit qui n'est pas un conte (même s'il en est proche par certains aspects), mais bien une histoire vraie : du vécu !



MOBILISATION GÉNÉRALE

L'association *Amatini*, participa à hauteur de 1 000 €, et fit appel à ses adhérents et à leurs connaissances, pour constituer une cagnotte afin de financer le reste. Elle s'engagea aussi à programmer un certain nombre de concerts, mettant à l'honneur notre violoniste et son instrument, manifestations auxquelles seront invités tous les donateurs, en remerciement de leur générosité.

La cagnotte rencontra aussitôt un très vif succès et permit d'assurer l'achat du violon.

Le 22 juillet 2021, chez le luthier, le bel instrument changeait de mains en présence de l'ancienne propriétaire. Toute tremblante d'émotion et éperdue de gratitude, Marita nous joua la magnifique mélodie de « Belle » (extrait de la comédie musicale « Notre-Dame de Paris »), puis le superbe solo de la musique du film « La liste de Schindler ». Nous étions aux anges... Avec une pensée affectueuse pour ses quatre petits, Marita avouera dans un sourire rayonnant d'amour et de joie : « C'est comme la naissance de mon cinquième ! »

ÉPILOGUE HEUREUX !

À coup sûr, cet événement restera gravé dans les mémoires. Dotée de son « précieux trésor », nous ne doutons pas que Marita aura cette « soif », propre à tout artiste, de montrer et de faire partager son talent. Son nouvel « outil de travail » sera pour elle un atout majeur dans la recherche d'un pupitre au sein d'un ensemble professionnel, où elle devrait trouver la reconnaissance qu'elle mérite, en même temps qu'une source de revenus permettant d'assurer, à elle et à sa famille, les meilleures conditions de vie. C'est, de tout cœur, ce que nous lui souhaitons.

Georges Vallade

⁽¹⁾ Kutaisi : 3^e plus grande ville de Géorgie. Elle en fut la capitale quand Tbilissi était occupée par des forces étrangères.

⁽²⁾ Guarneri del Gesù : luthier italien contemporain et rival de Stradivari, tous deux considérés comme les meilleurs luthiers à ce jour.

MINI BIO DE L'AUTEUR

Georges Vallade est entré en 1964 à la Caisse d'épargne de Niort comme employé polyvalent (guichet - tenue de la comptabilité journalière - dactylographie). Il fut successivement responsable de la comptabilité et de la paie, puis de la création et du fonctionnement du service des crédits aux particuliers, directeur-adjoint puis membre du directoire, directeur administratif de la C.E. des Deux-Sèvres, et enfin responsable des moyens généraux à la C.E. Poitou-Charentes qu'il quitta pour la préretraite en 1996.

Ayant adhéré à la FNRCE dans la région Poitou-Charentes, il en fut secrétaire régional pendant 10 ans et membre du Conseil fédéral régional. Aujourd'hui, à 80 ans, veuf et grand-père d'un garçon de presque 12 ans, il habite à Niort (Deux Sèvres) et partage son temps entre la musique (pratique du violon dans un orchestre, compositions, adaptations et arrangements musicaux dans une association dont il est le trésorier), l'écriture, la marche, la pêche à pied et la cueillette des champignons.

LE FACTEUR DE CAMPAGNE

Icône de la culture populaire

Dans l'Antiquité, les porteurs de messages couvraient les distances en courant. Le facteur en est leur version contemporaine.



En France, le facteur apparaît au XIX^e. De 5 000 en 1830, ils sont plus de 25 000 en 1900 et quelques 38 000 en 1950...

L'EXEMPLE REIGNACAIS

Mon village natal de Reignac (16), comptait 807 habitants et 32 commerçants. Après un bureau téléphonique apparu en 1925, l'agence postale ouvrit l'année suivante qui offrait au public tous les services de la poste. Une nouvelle agence créée en 1929 a accompagné l'activité de la commune, avec ses deux facteurs qui desservaient tous les foyers, chacun réalisant une tournée quotidienne de plus de trente kilomètres.

À BICYCLETTE...

En 1900, la tournée moyenne en zone rurale était de 32 km. À Reignac, le moyen de locomotion était le vélo personnel du facteur qui « touchait » une indemnité pour en compenser l'usure. Il était équipé de deux porte-bagages et de deux sacoches. Cet équipement était nécessaire pour distribuer lettres, journaux, revues, mais également des colis. Pendant

les fêtes, il devait revenir au bureau car tous les colis ne pouvaient être portés ensemble. Le mauvais temps rendait certains chemins impraticables. Par endroits, il fallait porter le vélo sur l'épaule avec la grande sacoche de courrier en bandoulière.

COURRIER, ARGENT, ET PLEIN D'AUTRES SERVICES

Le facteur était aussi habilité à porter les fameux mandats. Les plus nombreux étaient les mandats-poste qui permettaient de délivrer au destinataire la somme indiquée sur le titre. À cette époque, ni chèques, ni virements et à certaines périodes (allocations familiales par exemple), cela représentait une somme rondelette.

Le facteur rendait service aux personnes ne pouvant se déplacer : pli pour la mairie, achat du paquet de tabac...

Son costume (veste et pantalon bleu marine) et son képi au liseré rouge étaient complétés, en période de mauvais temps, d'une grande pèlerine le protégeant lui et le courrier.

IRREMPLAÇABLE... OU PRESQUE !

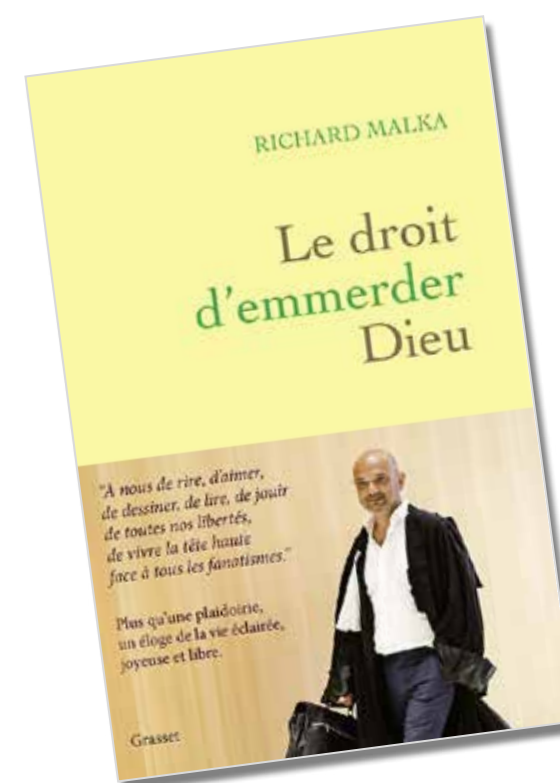
Pour se faire remplacer, il devait trouver une personne habitant de préférence la commune, afin qu'elle connaisse les villages et les lieux-dits desservis par la tournée. Le courrier arrivait à la gare dans des sacs postaux en début de matinée. À tour de rôle, les facteurs allaient chercher le courrier pour qu'il soit trié par tournée.

Personnage emblématique d'une époque, le facteur reliait les hommes et présentait le calendrier des Postes à ses clients en fin d'année, prétextes aux étrennes dont il n'en est plus le seul bénéficiaire. Symbole d'un service nouveau rendu par l'Etat au bénéfice des Français le facteur était alors une icône de la culture populaire.

Michel Lalève

Le Droit d'emmerder Dieu

Avec la publication de sa plaidoirie, prononcée lors du procès de l'attentat contre Charlie Hebdo à l'automne dernier, l'avocat du journal satirique parle aux Français et aux jeunes en particulier. Un texte court et fort sur la nécessaire défense de la liberté.



« Le droit d'emmerder Dieu » est le texte de sa plaidoirie. Situation exceptionnelle, les attentes étaient si grandes et si diverses, les enjeux si importants pour la cause qu'il défendait, Richard Malka se sentait totalement écrasé, tétanisé. Mais il a su se laisser porter par la cause défendue avec un minimum de sérénité avec une certitude : « C'était que ma place était là, que j'étais plus que jamais en accord avec moi-même, que toute mon histoire me menait à ce moment. » ... « C'était mon rôle de défendre mes amis disparus et ce à quoi ils croyaient ».

Au fil de son livre, R. Malka explique que son texte peut être instrumentalisé, déformé dans le contexte actuel de campagne électorale, que certes le risque

existe mais qu'il est temps de trouver un discours de raison.

VERBE ÉMANCIPATEUR

Un discours de raison respectueux et ferme qui consisterait à expliquer que des problèmes existent mais qu'il est possible de les résoudre tous ensemble. C'est la fonction de ce livre. Il s'agit de défendre la liberté d'expression, celle du blasphème, la liberté des hommes face à Dieu. Face au prosélytisme religieux, défendons la raison et rappelons notre Histoire !

L'avocat Malka défend l'idée de parler des religions aux jeunes, de leur expliquer en quoi leur idéologie les conduira à perdre leur liberté et qu'une seule loi existe : nos valeurs républicaines, nos valeurs universalistes. « À force de ne parler de rien, de ne pas oser affirmer nos valeurs, on a créé des enfants perdus qui ne se retrouvent pas dans les valeurs républicaines du pays dans lequel ils vivent, ils se réfugient dans leurs religions... il faut bien avoir une identité... ». Ayons le verbe émancipateur pour lutter contre cela pour les convaincre, oser leur parler, d'abord pour eux-mêmes et leur avenir. Liberté d'expression et courage. La pensée universaliste doit exister et longtemps...

Yvon Bultel

LE DROIT D'EMMERDER DIEU

Richard MALKA.

96 P. Grasset. 10 €

LE CLOS-MONTMARTRE

Un vrai cru parisien !

Au temps de l'Empire Gallo-Romain, au nord de Lutèce, un mont est recouvert de vignes, difficile à imaginer... et pourtant ce vignoble est encore bien présent aujourd'hui malgré de nombreuses vicissitudes ! Petit rappel historique...



En l'an 994 une tempête détruit les vignes. Dans les archives, on relève au XII^e siècle la création d'un monastère tenu par *Les Dames de Montmartre* qui exploitent les vignes. Un pressoir est installé à proximité de l'église Saint Pierre, où les habitants sont tenus de presser leur raisin moyennant une redevance. L'actuelle place St Pierre, la rue Ronsard, la rue Lepic, la rue Lamarck, la rue du Montcenis : il faut imaginer ces lieux alors entourés de vignes ! Sur des plans établis au XVIII^e siècle, une étendue respectable est exploitée en vignes. À l'époque on attribue à ce vin des vertus diurétique. Le vignoble de la Goutte d'Or, avait d'ailleurs les honneurs du Roi de France. Au début du 20^e siècle, les vignes ont disparu...

PETITE HISTOIRE DU CLOS-MONTMARTRE

À l'endroit des vignes actuelles, entre la rue des Saules et la rue Saint Vincent, il y avait un jardin et une maison où résidait Aristide Bruant⁽¹⁾. Toulouse Lautrec est venu peindre dans ce jardin et, dans la maison à côté ce fut Renoir, dans ce qui est maintenant le musée de Montmartre.

À la mort d'Aristide Bruant, la ville de Paris rachète le lieu et le laisse périliter en terrain vague, asile pour les clochards et terrain de jeux pour les gamins des rues, des Titis parisiens, jeunes enfants rusés et friands de bêtises. Espiègles et coiffés de casquette, ils inspirèrent le dessinateur affichiste Francisque Poulbot.



DÉJÀ LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

En 1930, il est prévu d'y construire des immeubles. C'est sans compter sur la mobilisation des habitants du quartier et de la *République de Montmartre*, association créée en 1922 et dont l'un des fondateurs est le célèbre Francisque Poulbot. Ils s'opposent à ces constructions. Le préfet de l'époque les entend et rend le terrain inconstructible.

En 1933, la ville de Paris, bien que très sceptique quant à la qualité du terrain exposé au nord de la butte, répond aux vœux de la société *Le Vieux Montmartre* qui crée le *Clos-Montmartre*, en acceptant de faire planter 2 000 pieds de vigne (0,15 hectare) afin de limiter l'expansion immobilière. Le pari est lancé : il y aura un vignoble et du vin à Paris !

AIDER UN PEU BACCHUS

La première Fête des vendanges en 1934, parrainée par Mistinguett et Fernandel, aura lieu en présence du président de la République Albert Lebrun. Octobre est là, les vignes aussi mais le raisin n'est pas au rendez-vous ! *La République de Montmartre* et le *Vieux Montmartre* craignent de perdre la face. C'est sans compter sur le côté facétieux et imaginaire de ces montmartrois.

La veille de l'événement, un petit groupe part de nuit aux Halles de Paris et achète quantité de raisin et accroche avec du fil de belles grappes afin de parer les ceps inféconds du fruit du Seigneur. Quelques heures plus tard, les parrains, sous le regard du président de la République, couperont quelques grappes symboliques, l'honneur est sauf !

UN RENDEZ-VOUS FESTIF ANNUEL

Depuis, la Fête des vendanges est célébrée tous les ans mi-octobre, quand le raisin est à maturité. *La République de Montmartre* organise cet événement sous les roulements de tambours des Poulbots de Montmartre, fidèle à sa devise « Faire le bien dans la joie ». Et Le Clos-Montmartre de produire environ 500 litres (près de 1000 bouteilles de 50 cl).

Cette vigne (il reste aujourd'hui 1 762 pieds), selon les propos de Gilles Guillet⁽²⁾ grand maître de la Commanderie du *Clos-Montmartre*, « comprend les variétés les plus classiques des provinces viticoles de France, ainsi qu'une sélection d'hybrides vigoureux et fertiles ». L'ensemble est embelli par des plantations décoratives.

La récolte de l'année 2016 était de 1 950 kg. La cueillette du raisin ne donne pas lieu à une manifestation publique particulière. Il est pressé dans les caves de la mairie du 18^e arrondissement. Le vin est ensuite vendu aux enchères. Le bénéfice revient aux œuvres sociales de la Butte.

Et pour les curieux, il est possible de déguster la Cuvée du *Clos Montmartre*, au restaurant *La Bonne Franquette*, à Montmartre bien sûr !

Amparo Bonnet

⁽¹⁾ Chansonnier et écrivain né en 1851 et décédé en 1925

⁽²⁾ Propos tenus dans l'émission *Les Escapades de Petitrenaud*



Naissance d'une Newsletter en Bourgogne-Franche-Comté



La lettre de la Fédération Bourgogne - Franche Comté des Retraités Caisse d'Épargne



En octobre 2020, en pleine pandémie, une idée me trottait dans la tête : comment fédérer nos adhérents autour d'un projet permettant de garder un contact fort et préserver un lien social ?

Si préserver le lien social par un contact fort me semblait essentiel, combler le vide relationnel en évitant isolement et repli sur soi même l'était tout autant...

CLARIFIER L'OBJECTIF

Bien sûr, dans la section BFC nous avons développé d'autres types de contacts, notamment la carte anniversaire envoyée à chaque adhérent. Mais, même si cette démarche est très appréciée, il nous fallait trouver un support racontant à la fois notre passé d'Ecureuil en invitant à la découverte de notre belle région et des talents insoupçonnés de nos adhérents. Évidemment, nous espérions par ce biais conquérir de nouveaux adhérents et répondre à la question trop souvent entendue : « À quoi servez-vous et que pouvez-vous m'apporter ? ». L'ensemble du bureau fut partant pour relever ce défi et proposait une édition trimestrielle sur 4 pages.

L'OUTIL A RÉVÉLÉ DES TALENTS

Le projet était né et baptisé par Roger Chêne « RETRAITECUREUILS ».

De 4 pages nous sommes très vite passés à 6 puis 8 pages... et ce fut le début d'une grande

aventure. Nous allions bientôt découvrir les talents cachés de nos collègues au sein du bureau... et de nos adhérents : talent journalistique de notre secrétaire Roger Chêne, talent informatique de Jean Pierre Petit (en mission au sein du bureau) et bien d'autres encore : verbicruciste, poète, bénévoles au sein de nombreuses associations etc.

L'ORGANISATION EST EN PLACE

Évidemment cette Newsletter représente un travail énorme qu'on ne peut assumer seul. Nous avons dû nous structurer avec la création d'un comité de rédaction qui se réunit désormais 2 fois par trimestre en visioconférence.

Tous nos adhérents reçoivent notre *RetraitEcureuils* par messagerie ou par courrier (pour les réfractaires à l'informatique). Les retours après chaque édition nous confortent dans cette belle aventure.

Michel Outrey



RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGUÉS BPCE-MUTUELLE

Carton plein pour la FNRCE !

Le scrutin pour le renouvellement partiel des délégués régionaux de BPCE Mutuelle est terminé et les résultats ont été publiés. Le bilan est très favorable à la FNRCE. Éclairage...

Avec 1/3 des adhérents des contrats individuels ayant voté, la participation pour ce type de consultation est conforme à ce que l'on constate habituellement, même si nous aurions souhaité un plus grand engouement eu égard à la nature des missions.

Qu'il nous soit permis de remercier ici l'ensemble des adhérents qui une nouvelle fois nous ont accordé leur confiance en suivant nos conseils, permettant ainsi aux 14 duos de candidats soutenus par la FNRCE d'être élus aux postes à pourvoir.

PRISE DE FONCTION ANNONCÉE

Ces délégués sont à votre service pour toute question relevant de notre mutuelle en matière de santé, prévoyance, assistance et autres questions que vous seriez en droit de vous poser, par exemple sur notre réseau SantéClair. Un plan stratégique engageant notre mutuelle pour les cinq années à venir est en cours de rédaction, de nouvelles garanties sont à l'étude ainsi que de nouveaux services. N'oubliez pas de visiter aussi souvent que nécessaire le site internet de BPCE-Mutuelle qui délivre régulièrement de l'information sur vos droits, vos garanties et les services à votre disposition.

À nouveau, nous vous remercions pour la confiance accordée à nos élus qui prendront leurs fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale prévue le 9 juin 2022 à Lyon.

Claude Sausset

RAPPEL DES ÉLUS AYANT BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE LA FNRCE

GRAND-SUD : 6 postes pourvoir

DARIET Marc – BLANCHET Michel – Élus

ESPOUILLET Robert – GAXOTTE Alain – Élus

CHEVRIER Freddy – GRIS Michel – Élus

LAMARQUE Joël – CASTEX Bernard – Élus

DORMOIS Claude – JORDA Gabriel – Élus

GUICHARDAN Patrick – MARTIN Michèle – Élus

NORD-EST : 3 postes à pourvoir

SCHALLER Jean-Pierre – RAILLARD Pierre – Élus

HOCQUART Gérard – LOREAU Sylvie – Élus

LIONNET-LE PEUCH Christine
CLAUSS Christian – Élus

NORD-OUEST : 2 postes à pourvoir

BOITTIN Pierre – PAGER Michel – Élus

PICHON Thierry – LE CORVEC Jean Yves – Élus

PARIS-CENTRE : 3 postes à pourvoir

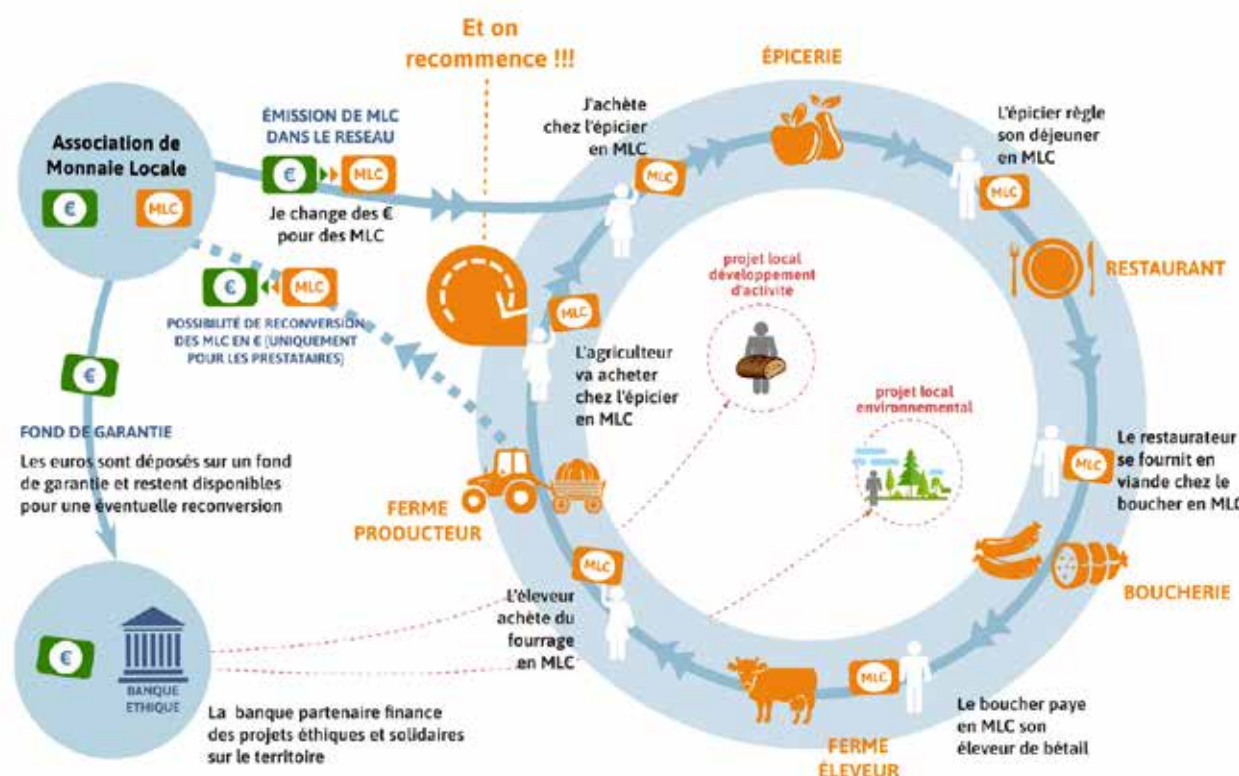
ALEXIS Yasmina – PIGOT Patrice – Élus

LÉGER Jean Max – HUGUET Patrice – Élus

LEJEUNE Guy – LAGRANGE Didier – Élus

Parlons de MLC !

De tous temps, l'être humain n'a cessé de repousser les limites auxquelles il était confronté. Cela a généré bien des drames quand il s'agissait de soif de pouvoir, mais aussi nombre de découvertes. Aujourd'hui, le processus est toujours à l'œuvre et génère des initiatives particulières...



Cercle vertueux des MLC selon le mouvement SOL.

Certains repères de proximité deviennent plus diffus, se voient subrogés par d'autres plus lointains quand ils ne disparaissent pas totalement. Sans ouvrir le débat de la souveraineté nationale et de l'espace Européen, relevons que c'est le cas par exemple de la commune au profit de la communauté de communes, du département au profit de la région, des régions elles-mêmes dont la taille a considérablement augmenté... Le commerce et l'industrie n'y échappent pas, tout comme le monde du travail.

JE SUIS D'ICI !

Est-ce en réaction à la dilution rampante de ces repères que se développent des initiatives très localisées vantant la petite taille et la proximité ? C'est le cas de certaines marques de vêtements revendiquant clairement leur origine : 64 pour l'ancrage au département des Pyrénées atlantiques,

Adishatz revendiquant son origine gasconne, ou encore 4+3 affichant le message historique d'unité transfrontalière des 7 provinces du Pays Basque. Et il ne s'agit là que de quelques exemples parmi une multitude de domaines et d'initiatives.

ET POURQUOI PAS LA MONNAIE ?

Il en va ainsi des monnaies locales complémentaires (MLC). Dix ans après la naissance de la première d'entre-elles, on en dénombre aujourd'hui 82 qui rassemblent 10 000 entreprises et associations mais également 35 000 citoyens. Depuis 2013, le Pays Basque dispose de la sienne dont la dénomination même signe l'origine : l'*Eusko*. Elle s'avère être la plus importante monnaie locale d'Europe avec 3 millions d'eusko⁽¹⁾ en circulation. Son réseau compte 4 000 utilisateurs particuliers, 1 300 professionnels et 33 communes ainsi que la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

JE PAYE LOCAL, JE CONSOMME LOCAL !

Une enquête⁽²⁾, menée d'octobre 2019 à mars 2021 par le mouvement SOL qui fédère une quarantaine de monnaies locales, a mis en évidence l'utilité sociale de ces MLC et leur action vertueuse. À la différence d'un euro qui va rapidement quitter le territoire et peut finir sur les marchés financiers, une MLC va circuler uniquement au sein de l'économie réelle du territoire d'émission et soutenir l'emploi local. Notons que 84% des professionnels utilisant l'eusko n'ont jamais eu à en reconvertir le moindre en euro.

En effet, par construction même, les monnaies locales développent des circuits courts avec tous les avantages inhérents. Au niveau global, 69% des utilisateurs de MLC ont moins recours aux grandes surfaces et ont diminué leurs achats en ligne. Quant aux professionnels qui les acceptent, en adhérant à la charte associée, ils bonifient leurs méthodes de travail en matière de responsabilité sociétale.

LE DOUBLE EFFET DE LA MLC

Les euros convertis en monnaie locale sont placés au sein de banques éthiques (le Crédit Coopératif

et la Nef) où ils constituent des fonds de réserve alimentant de nouveaux circuits d'investissement responsable, finançant des projets à haute plus-value sociale ou environnementale. Mais les achats en MLC sont également solidaires dans ce qu'ils financent le tissu associatif local. Ainsi, depuis ses débuts, la monnaie locale du Pays Basque a reversé plus de 180 000 eusko à 70 associations.

En outre, les monnaies locales concourent à la visibilité du patrimoine économique et culturel de leur territoire : 80% des utilisateurs des MLC disent avoir découvert d'autres aspects de leur territoire (lieux, monuments, artisans, etc.) à travers l'usage de la monnaie locale.

Les collectivités y trouvent également leur compte puisqu'un paiement en monnaie locale génère de 1,25 à 1,55 fois plus de revenus pour le territoire qu'un paiement en euro...

On ne thésaurise pas en MLC : on consomme en proximité et intelligemment.

Alors, quand-est-ce qu'on s'y met ?

Bernard Charrier

⁽¹⁾eusko = 1 euro

⁽²⁾<https://sol-monnaies-locales.org/l-impact-social>

34^{ES} ASSISES NATIONALES DE LA FNRCE Du 22 au 24 septembre 2022 à REIMS (Champagne-Ardenne)

Dépêchez-vous de vous inscrire à nos Assises annuelles ! Le bulletin d'inscription est disponible sur le site national <https://www.fnrce.fr/assises-2022> avec le programme détaillé et les tarifs. Vous pouvez le demander directement à vos Présidents de région qui vous le feront parvenir par retour de mail. La réservation de l'hôtel de votre choix est à effectuer directement par vos soins, via les sites Internet des Hôtels. Vous devrez joindre à votre bulletin d'inscription votre chèque correspondant au coût des repas et journées d'excursions (Visite des caves Pommery au programme).

Les chèques seront mis à l'encaissement à compter du 1^{er} août.





URGENCE UKRAINE

POUR FAIRE UN DON
donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine

croix-rouge française



Les Éditions de l'Épargne

5 Rue Masseran
75007 PARIS

LA POSTE
DESTINEO MD7
CI 0593
35 RENNES PIC